



SpanSet®



ALPHA ANCHOR-B

FR Mode d'emploi

Pages
2 - 35

**SpanSet
Certified
Safety**

Table des matières

4	Description des symboles
5	Utilisation conforme à l'usage prévu
5	Point d'ancrage
6	Déclaration de conformité
7	Vue d'ensemble du système
7	Caractéristiques techniques
8	Marquage des composants
8	Marque de contrôle « Prochain contrôle »
9	Marquage du ALPHA ANCHOR-B
10	Avertissements
12	Consignes de sécurité
13	Supports autorisés
14	Distance nécessaire par rapport au bord de chute
15	Risque de chute pendulaire
16	Espace libre minimal
16	Calcul de l'espace libre minimal
17	Graphique du calcul de l'espace libre minimal
18	Levage du dispositif d'ancrage mobile
18	Exigences relatives au matériel de levage
19	Déplacement du dispositif d'ancrage mobile
19	Prévention des dommages de surface
20	Présentation du ALPHA ANCHOR-B
20	Vue d'ensemble des composants du ALPHA ANCHOR-B
21	Liste de contrôle avant chaque utilisation
22	Longes
24	Utilisation comme système de sauvetage
25	Condition préalable à l'utilisation comme système de sauvetage
26	Installation et utilisation du ALPHA ANCHOR-B
26	Démontage du ALPHA ANCHOR-B
27	Contrôle et maintenance
27	Personnes habilitées à effectuer des contrôles
28	Contrôles P1 - P10 effectués par une personne compétente
30	Carte de contrôle pour les contrôles P1 - P10
31	Remarques relatives au stockage, à l'entretien et au transport
32	Marquages du produit
33	IDXpert Net

AVERTISSEMENT

Lisez attentivement les instructions d'utilisation avant la mise en service et respectez tous les avertissements et consignes de sécurité ! Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages corporels, des dommages au produit ou à vos biens ! Conservez ces instructions d'utilisation originales pour pouvoir vous y référer ultérieurement ! En cas de transmission du produit, veuillez également transmettre ces instructions d'utilisation originales. Avant la mise en service, vérifiez que tous les composants de votre système ALPHA ANCHOR sont intacts et complets !

Ces instructions d'utilisation originales font partie intégrante du dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B. Vous devez vous assurer que toutes les personnes chargées de son utilisation ont lu et compris ces instructions d'utilisation originales. Des instructions d'utilisation originales incomplètes ou illisibles perdent immédiatement leur validité et doivent être remplacées sans délai.

Les symboles présentés sur la page suivante attirent votre attention sur des informations particulièrement importantes, ainsi que sur des avertissements et des indications de danger. Si vous ne comprenez pas l'un de ces symboles ou si certaines parties de ces instructions d'utilisation originales ne sont pas claires, veuillez contacter SpanSet avant la mise en service.

Dans ces instructions d'utilisation originales, vous trouverez une carte de contrôle avec laquelle vous pouvez documenter le contrôle prescrit. Vous pouvez également documenter le contrôle à l'aide d'un logiciel adapté. Nous vous recommandons à cet effet notre logiciel SpanSet IDXpert Net. Tous les composants de votre système ALPHA-ANCHOR doivent être contrôlés périodiquement au moins tous les 12 mois par une personne compétente et doivent impérativement être documentés.

Mode d'emploi original en allemand

Description des symboles

Veuillez tenir compte des symboles suivants dans les présentes instructions d'utilisation. Ceux-ci attirent votre attention sur des informations particulièrement importantes, ainsi que sur des avertissements et des indications de danger.

Glossaire :

	Identification de la langue : français
	Veuillez lire les instructions d'utilisation originales et tenir compte des avertissements et des consignes de sécurité.
	Avertissement : prudence et attention particulières
	Avertissement : risque de chute
	Avertissement : risque de glissade
	Danger : aucun point d'ancrage pour l'équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur
	Danger : aucun point d'ancrage pour le levage de charges
	Ancrer ici pour le levage de charges
	Porter des gants de protection
	Porter un casque de sécurité
	Porter des chaussures de sécurité
	Porter un équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur
	Porter des lunettes de protection lors de travaux de montage, par ex. lors de l'installation de points d'ancrage
	Utilisation conforme
	Utilisation non conforme
	Point d'ancrage pour la fixation de longes homologuées CE

Utilisation conforme à l'usage prévu

Le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B a été développé et testé comme système de protection anti-chute temporaire autonome pour 1 personne maximum et doit être utilisé exclusivement comme tel. Le nombre réel d'utilisateurs est indiqué sur la plaque signalétique du système.

ALPHA ANCHOR-B convient aux systèmes de protection antichute suivants conformes à la norme EN 363:2008 :

- Systèmes antichute
- Systèmes de retenue
- Systèmes de sauvetage

	Il convient de respecter les instructions du fabricant des systèmes de protection antichute ou des équipements de protection individuelle utilisés à tout moment.
	Utilisez le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B exclusivement pour la sécurisation des personnes et jamais pour le levage de charges ou comme point d'ancrage pour les palans manuels.
	Il y a danger de mort si le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B n'est pas utilisé conformément à son usage prévu !

- Le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B est généralement utilisé sur les surfaces de coffrage horizontales et les plafonds en béton.
- Associé à des longes homologuées CE, qui sont mentionnées dans ces instructions d'utilisation originales, le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B permet de sécuriser une personne sur des surfaces planes.
- Le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B peut être déplacé sur des surfaces stables et planes à l'aide d'un transpalette manuel courant.
- Le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B peut être soulevé avec une élingue à 4 brins ou avec des fourches de grue. Les exigences relatives au matériel de levage sont mentionnées dans ces instructions d'utilisation originales.

Point d'ancrage

Le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B dispose d'un anneau de levage central (A) pour la fixation de longes.



	Les longes ne doivent être attachées qu'au point d'ancrage (A) désigné. La fixation de longes sur d'autres points est formellement interdite !
--	--

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité UE (Règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle)

EPI : Dispositif d'ancrage conforme à la norme EN 795:2012 type E

Marque : SpanSet

Type : ALPHA ANCHOR-B

Adresse du fabricant : SpanSet SA | Eichbühlstrasse 31 | CH - 8618 Oetwil am See

Le fabricant est seul responsable de l'établissement de cette déclaration de conformité. L'EPI, tel que décrit ci-dessus, est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union :

Règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle

Normes appliquées : EN 795:2012, type E

Organisme notifié : *SIBE Schweiz*
Organisme notifié n° (Notified Body) 1247
Brünigstrasse 18
CH - 6005 Lucerne

a effectué l'examen UE de type (module B) et a délivré l'attestation d'examen UE de type **n° 5007**.

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité suivante :
Conformité au type sur la base du contrôle interne de la fabrication et de contrôles supervisés du produit à des intervalles aléatoires (module C2) sous la surveillance de l'organisme notifié :

SIBE Schweiz
Notified Body 1247
Organisme notifié n° (Notified Body) 1247
CH - 6005 Lucerne

 SpanSet®



Walter Campagnaro
Directeur
SpanSet SA, Suisse

Oetwil am See, 28.12.2022
(Lieu, date)



Mark Wirth
Responsable de produits
de sécurité antichute
SpanSet SA, Suisse

Oetwil am See, 28.12.2022
(Lieu, date)

**SpanSet
Certified
Safety**

Vue d'ensemble du système

Les tableaux suivants vous donnent un aperçu du nombre de personnes autorisées à utiliser le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B simultanément. Les caractéristiques techniques du dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B sont également présentées ci-dessous.

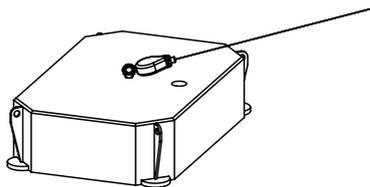
Type :	Type de montage :	Nombre d'utilisateurs :		*Longe :
ALPHA ANCHOR-B	autonome	1		

*Consultez impérativement le chapitre « Longes »

Caractéristiques techniques

Description :	
Poids sans longe	600 kg
Longueur	1252 mm
Largeur	802 mm
Hauteur	302 mm
Hauteur avec l'anneau de levage central (AA-APG)	382 mm

Exemple d'utilisation



Marquage des composants

Les pages suivantes illustrent et décrivent le marquage du dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B.



Veillez toujours garder ce marquage propre et lisible. Le composant ne doit pas être installé ou utilisé sans le marquage correspondant.

Un dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B dépourvu de marquage doit être retourné à SpanSet ou installé ultérieurement par une personne compétente autorisée.

Les antichutes à rappel automatique conformes à la norme EN 360 mentionnés dans ces instructions d'utilisation originales ont des instructions d'utilisation distinctes dans lesquelles leur marquage est décrit. Il en va de même pour les longes conformes à la norme EN 358, qui peuvent être utilisées avec le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B.

Assurez-vous également que le marquage de votre harnais antichute testé selon la norme EN 361 est conforme. Vous trouverez des informations à ce sujet dans les instructions d'utilisation de votre harnais antichute.

Marque de contrôle « Prochain contrôle »

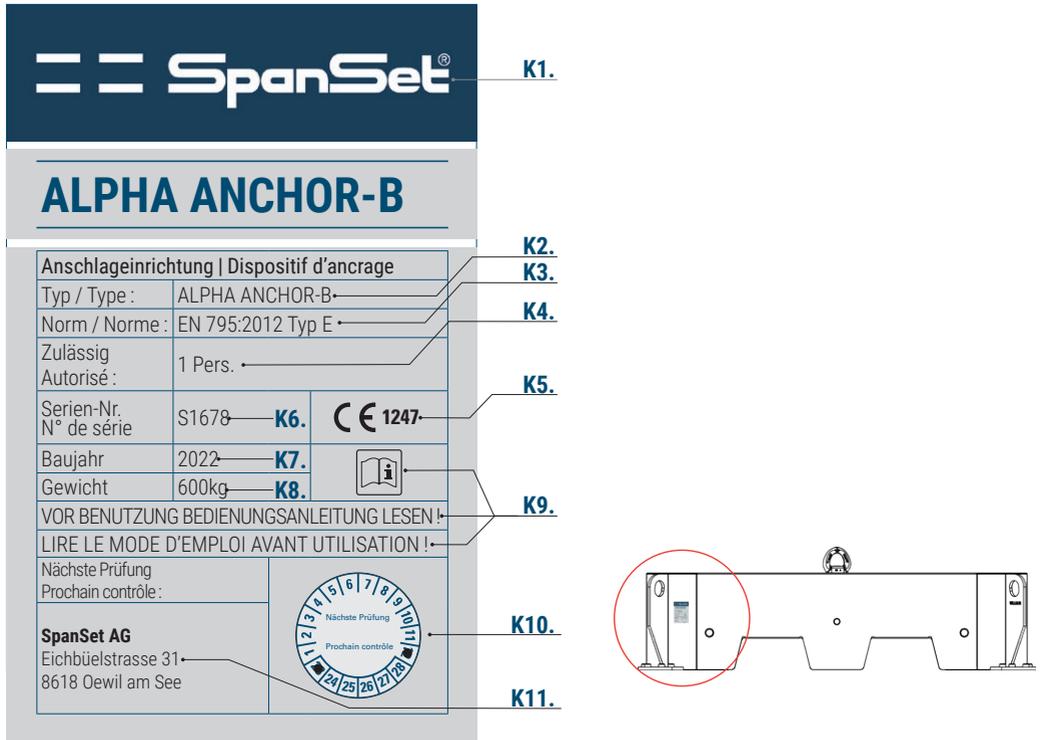
La marque de contrôle donne une indication visible sur l'état d'entretien des machines, installations et appareils. Si cette marque de contrôle est collée sur l'emplacement prédéfini du marquage du dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B, le mois et l'année du prochain contrôle doivent être visibles. Les personnes compétentes peuvent commander ces marques de contrôle auprès de SpanSet. Le contrôle doit impérativement être documenté. L'apposition d'une marque de contrôle ne remplace en aucun cas la documentation du contrôle.

Marque de contrôle apposée



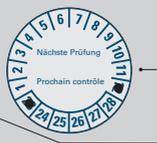
Marquage du ALPHA ANCHOR-B

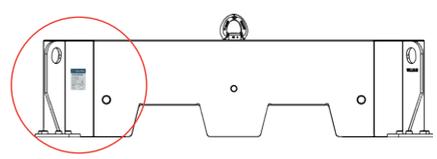
Le marquage du dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B est apposé sur le côté et contient les indications suivantes :



SpanSet® K1.

ALPHA ANCHOR-B

Anschlageinrichtung Dispositif d'ancrage	
Typ / Type :	ALPHA ANCHOR-B K2.
Norm / Norme :	EN 795:2012 Typ E K3.
Zulässig Autorisé :	1 Pers. K4.
Serien-Nr. N° de série	S1678 K6. CE 1247 K5.
Baujahr	2022 K7.
Gewicht	600kg K8.
VOR BENUTZUNG BEDIENUNGSANLEITUNG LESEN! LIRE LE MODE D'EMPLOI AVANT UTILISATION! K9.	
Nächste Prüfung Prochain contrôle :	 K10.
SpanSet AG Eichbühlstrasse 31 8618 Oewil am See	K11.



- K1.** Nom ou logo du fabricant/distributeur : SpanSet
- K2.** Marquage : ALPHA ANCHOR-B
- K3.** Norme : EN 795:2012 type E
- K4.** Nombre maximal d'utilisateurs : 1
- K5.** Marquage CE avec numéro de l'organisme de certification neutre
- K6.** Numéro de série
- K7.** Année de construction
- K8.** Poids
- K9.** Indication et signe que les instructions d'utilisation doivent être respectées :
- K10.** Date du prochain contrôle annuel : marquage par un autocollant
- K11.** Adresse du fabricant



Le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B ne doit pas être utilisé sans le marquage du système qui est décrit !

Avertissements

- W1.** Il y a danger de mort si les instructions d'utilisation ne sont pas respectées !
- W2.** Les opérations qui nécessitent l'utilisation de ce système sont dangereuses par nature. Vous êtes responsable de vos actes, de vos décisions et de votre sécurité.
- W3.** Ne modifiez jamais un seul des composants mentionnés dans les présentes instructions d'utilisation. Cela peut entraîner une défaillance complète du système.
- W4.** Le système ne peut être utilisé que conformément à l'usage pour lequel il a été conçu et certifié et jamais pour hisser ou sécuriser d'une autre manière des charges ou des personnes.
- W5.** La condition préalable au montage du système est un coffrage de plafond stable d'une capacité de charge minimale de 750 kg/m² et dont la marque remplit les conditions de test, ainsi qu'un personnel formé au montage de ce type de coffrages de dalle.
- W6.** Toutes les fermetures, tous les crochets, mousquetons et boulons de sécurité doivent toujours être fermés, afin d'éviter toute ouverture involontaire. Les éléments de sécurité doivent être correctement mis en place.
- W7.** Le système ne doit être utilisé qu'à partir d'une certaine hauteur libre. Consultez à ce sujet le chapitre « Calcul de l'espace libre minimal »
- W8.** Lors de l'installation et de l'utilisation du système, veillez à respecter les directives nationales de protection contre la foudre en vigueur dans votre pays.
- W9.** N'installez jamais le système au-dessus de substances dangereuses, d'obstacles, de constructions sous tension ou de pièces de machine en mouvement sans respecter les distances de sécurité requises. Le cas échéant, il convient de faire appel à un expert.
- W10.** Le système ne doit être utilisé que sur une surface horizontale, avec une inclinaison maximale de 5°.
- W11.** Avant de monter le système, le support doit être grossièrement nettoyé. Le système ne doit pas être monté sur des coffrages de plafond fortement encrassés ou traités avec un agent de démoulage.
- W12.** Le système ne doit pas être utilisé sur des coffrages de plafond verglacés ou recouverts de neige.
- W13.** Aucun objet ne doit être posé sur le système.
- W14.** Il y a un risque de glissade si vous marchez sur le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B ! Évitez par conséquent de marcher sur le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B.
- W15.** Une installation et une utilisation non conformes du système peuvent entraîner des blessures mortelles ou graves lors d'une éventuelle chute.
- W16.** Les personnes qui utilisent le système doivent avoir suivi une formation théorique et pratique sur l'utilisation des « équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur » (EPI antichute) et doivent connaître et minimiser les risques liés au travail en hauteur.
- W17.** Pendant l'installation et l'utilisation du système, il convient de respecter à tout moment l'ensemble des prescriptions de prévention des accidents en vigueur dans votre pays.
- W18.** Pour utiliser le système, vous devez être sain de corps et d'esprit. Un examen préventif de médecine du travail (G41) peut être effectué à cet effet.
- W19.** Les personnes souffrant de problèmes de santé (par ex. maladies cardio-vasculaires) ne doivent pas utiliser le système.
- W20.** N'utilisez jamais le système sous l'influence de l'alcool, de drogues et/ou de médicaments. Vous compromettez votre sécurité.

Avertissements suite

- W21.** Ne dépassez jamais le nombre maximal de personnes autorisées à utiliser le système en même temps. Vous trouverez cette information sur la plaque signalétique du système.
- W22.** Avant chaque utilisation, il convient de vérifier la lisibilité de la plaque signalétique et l'état des composants du système.
- W23.** Le poids total maximum autorisé par personne est de 136 kg (poids corporel et équipement).
- W24.** Si vous avez des doutes sur l'état d'un seul composant du système avant son utilisation, il faut cesser d'utiliser l'ensemble du système et le présenter à une personne compétente pour un contrôle. La personne compétente décide de la poursuite ou non de l'utilisation.
- W25.** Toutes les personnes qui souhaitent utiliser le système doivent porter des harnais antichute adaptés, conformes à la norme EN 361. Il convient en outre de respecter les instructions d'utilisation du harnais antichute.
- W26.** Ce système antichute ne doit être utilisé qu'avec des longes à absorption d'énergie homologuées. Dans le cas contraire, le système doit être conçu, monté et utilisé de manière à ce qu'aucune chute par-dessus le bord de chute ne soit possible si l'équipement de protection individuelle (EPI) est dûment utilisé. Les longes autorisées sont indiquées dans le chapitre « Longes ».
- W27.** Il est impératif de respecter les instructions d'utilisation de tout équipement utilisé avec ce produit (par ex. harnais antichute ou longe).
- W28.** Le système peut être utilisé dans une plage de température -20 °C (-22 °F) à +50 °C (+122 °F). Sinon, il risque d'y avoir une défaillance du système.
- W29.** L'utilisation du système par grand vent représente un risque supplémentaire.
- W30.** La présence de personnes dans la zone de travail (rayon de 2,5 m autour de l'anneau de levage central (AA-APG)) est interdite. Seuls l'utilisateur ou les sauveteurs sont admis dans la zone de travail.
- W31.** Un contrôle périodique doit être effectué au moins tous les 12 mois par une personne compétente. Dans le cas contraire, la sécurité de fonctionnement n'est plus garantie.
- W32.** Il est interdit de procéder à des réparations de sa propre initiative sur quelque composant que ce soit. Seul le fabricant ou seules des personnes formées et autorisées par le fabricant est/sont habilité(es) à effectuer des réparations.
- W33.** Il convient de documenter le contrôle périodique. Sans documents valables, le système ne peut plus être utilisé.
- W34.** Après une chute dans le système, toute utilisation ultérieure de celui-ci doit être interdite. Seul le fabricant ou seules des personnes formées et autorisées par le fabricant est/sont habilité(es) à autoriser la remise en service du système.
- W35.** Afin d'assurer la sécurité et de fournir les informations appropriées à tous les utilisateurs en cas de revente dans un autre pays, le revendeur doit mettre à disposition les instructions d'utilisation, d'entretien, de contrôle périodique et de réparation dans la langue du pays d'utilisation.
- W36.** La suspension immobile dans le harnais antichute, comme après une chute, peut entraîner des blessures graves voire la mort (syndrome du harnais !) Il est donc impératif de prévoir toutes les mesures de sauvetage nécessaires avant d'utiliser le système, en tenant compte de tous les cas d'urgence.

Consignes de sécurité

Les personnes qui souhaitent installer/utiliser le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B doivent être conscientes de leur responsabilité et posséder les connaissances requises. Vous pouvez acquérir ces connaissances en suivant une formation chez SpanSet. Veuillez respecter les points suivants pour un montage en toute sécurité :

- S1.** Veillez à tout moment à votre sécurité personnelle lors de l'installation.
- S2.** Lisez tous les avertissements. En cas de doute, contactez les experts de SpanSet avant l'installation. Voir chapitre « Avertissements ».
- S3.** Pendant l'installation, il convient de respecter à tout moment les prescriptions et réglementations en vigueur en matière de sécurité et de protection de la santé des collaborateurs.
- S4.** Vous devez vous assurer que le coffrage de plafond et la structure du bâtiment sont adaptés à l'installation du système et présentent une charge maximale d'utilisation suffisante. En cas de doute, il convient de faire appel à un spécialiste.
- S5.** Avant l'installation, vérifiez si le dernier contrôle annuel est encore valable. Si le dernier contrôle remonte à plus de 12 mois, le système ne doit pas être installé. Le système ne peut être réinstallé qu'après avoir été contrôlé par une personne compétente.
- S6.** Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B ne doit être installé et utilisé que s'il est en parfait état. Le marquage de tous les composants doit être bien lisible, sinon le système ne doit pas être installé.
- S7.** Respectez le nombre maximal de personnes autorisé pour le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B.
- S8.** Utilisez exclusivement des harnais antichute certifiés conformes à la norme EN 361.
- S9.** Pour une utilisation comme système de protection antichute, il convient de n'utiliser que les longues, les antichutes à rappel automatique conformes à la norme EN 360 et les cordes de retenue conformes à la norme EN 358 figurants dans ces instructions d'utilisation. Voir le chapitre « Longes ». D'autres longues ne peuvent être utilisées avec le système qu'après avoir reçu l'autorisation écrite de SpanSet SA.
- S10.** L'espace libre minimal requis sous le bord de chute doit impérativement être respecté. Lisez à ce sujet le chapitre « Exemple de calcul de la hauteur de chute ».
- S11.** Le fonctionnement et l'utilisation correcte des différents composants du système et des équipements de protection individuelle doivent être garantis à tout moment. Pour ce faire, veuillez vérifier tous les points du chapitre « Liste de contrôle avant chaque utilisation ».



Portez toujours l'équipement de protection individuelle prescrit lors de la manipulation du dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B !

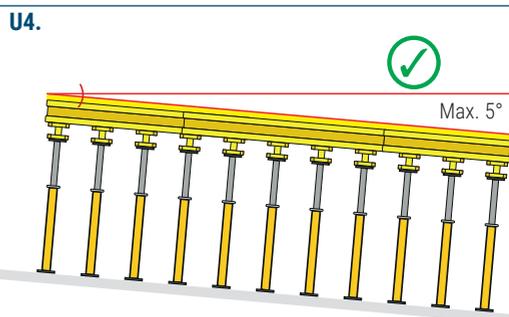
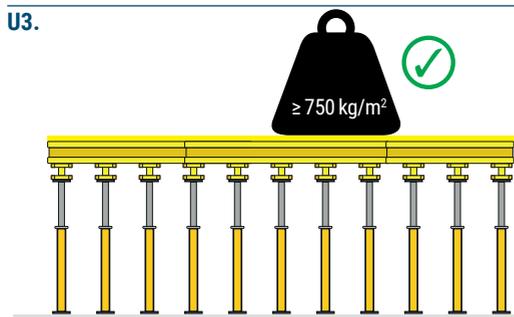
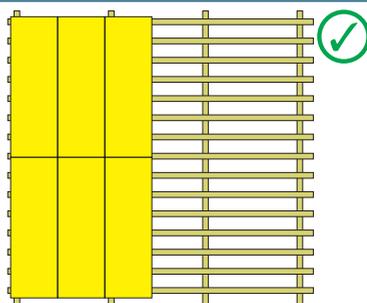
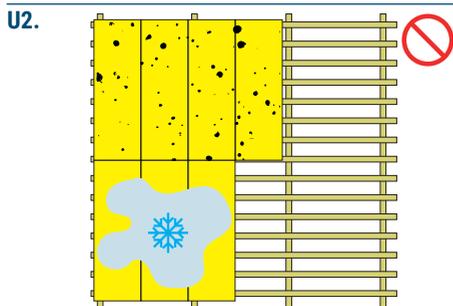


Supports autorisés

Pour l'installation du dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B, il est nécessaire d'avoir un support propre et stable avec une charge maximale d'utilisation suffisante. Les coffrages de plafond doivent en outre être certifiés de manière vérifiable. Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B a été testé sur les supports suivants.

Support	Contrôlé
Panneaux de coffrage en matériaux dérivés du bois	OUI
Éléments de coffrage en plastique (MevaDec)	OUI
Béton	OUI
Asphalte	OUI
Membranes d'étanchéité en EPDM Resitrix	OUI
Carton bitumé pour toiture	OUI

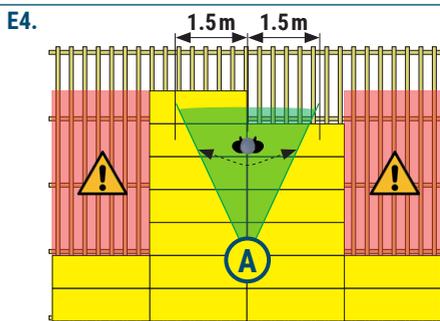
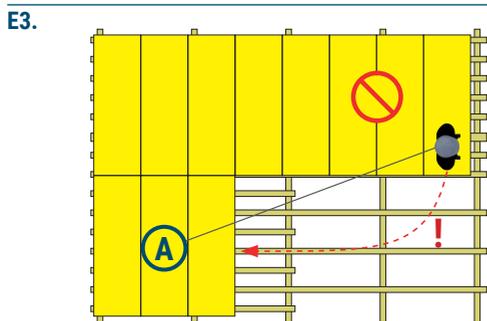
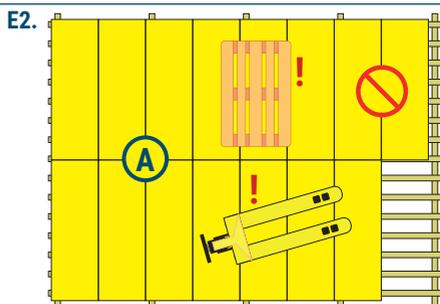
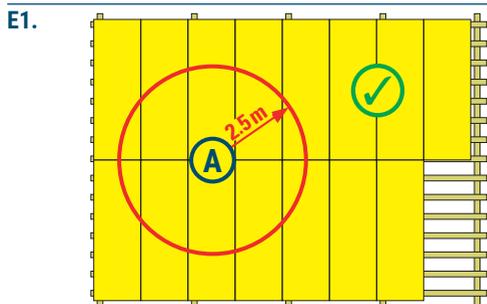
- U1.** Installez le système uniquement sur les supports autorisés mentionnés ci-dessus.
- U2.** Le support doit être nettoyé grossièrement avant de poser le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B. Le système ne doit pas être monté sur des supports fortement encrassés, enneigés, verglacés ou traités avec un agent de démoulage.
- U3.** Le système doit être posé et utilisé exclusivement sur un support stable d'une charge maximale d'utilisation d'au moins 750 kg/m².
- U4.** Le système doit être utilisé exclusivement sur des supports avec une inclinaison maximale de 5°.



Distance nécessaire par rapport au bord de chute

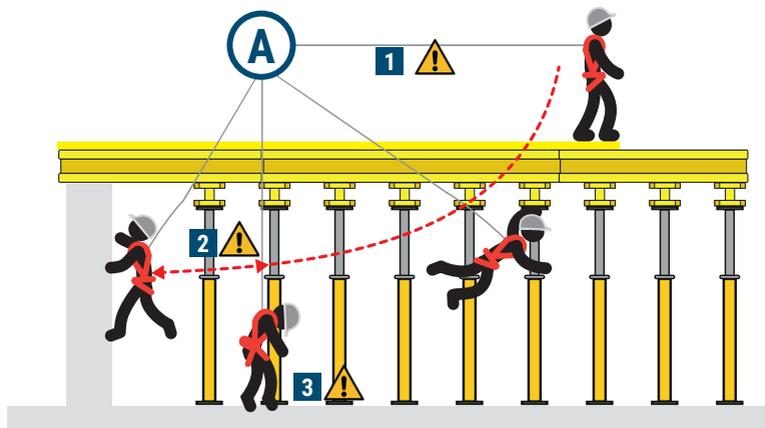
Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B doit être utilisé exclusivement avec une distance minimale de 2,5 m, mesurée de l'anneau de levage central jusqu'au bord de chute.

- E1.** La distance minimale de 2,5 m, mesurée de l'anneau de levage central (AA-BAP) (A) du dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B jusqu'au bord de chute doit être respectée à tout moment.
- E2.** Aucun objet ne doit être placé entre le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B et le bord de chute. L'espace de chute doit être libre de tout obstacle et accessible aux équipes de secours.
- E3.** Planifiez le montage de votre coffrage de plafond de manière à exclure autant que possible une chute pendulaire et à respecter la distance nécessaire par rapport au bord de chute. Vous trouverez d'autres informations à ce sujet dans le chapitre « Risque de chute pendulaire ».
- E4.** Placez le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B, de telle sorte que lors de son utilisation, le décalage latéral entre l'anneau de levage central (AA-BAP) (A) et la longe ne dépasse pas 1,5 m. Déplacez-vous donc si possible en ligne depuis le point d'ancrage concerné en direction du bord de chute.



Risque de chute pendulaire

Pour un système de protection antichute tel que le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B, il faut tenir compte, en plus de l'espace libre minimal requis, d'une éventuelle chute pendulaire. Il y a un risque de chute pendulaire lorsque l'utilisateur ne tombe pas directement sous le point d'ancrage, mais qu'il est fortement décalé de celui-ci dans le dispositif d'ancrage mobile. Suite à cette chute, l'utilisateur se balance d'avant en arrière comme un pendule et peut se blesser gravement ou, dans le pire des cas, s'écraser au sol.



Description du graphique « Risque de chute pendulaire »

1		Les antichutes à rappel automatique à utiliser sont testés sur les bords selon VG 11, mais le câble d'acier est fortement endommagé lorsqu'il frotte sur le bord de chute. Un arrachement du câble d'acier ne peut pas être exclu.
2		Le balancement lors d'une chute pendulaire peut amener l'utilisateur à heurter les piliers de la dalle (étais) ou d'autres obstacles. Aucun objet ne doit donc être placé dans l'espace de chute.
3		L'espace libre minimal (hauteur de chute) augmente en cas de chute pendulaire. Si l'utilisateur travaille trop décalé par rapport au point d'ancrage, une chute peut, dans le pire des cas, entraîner un choc de l'utilisateur contre le sol.

Espace libre minimal

Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B a été développé et testé entre autres comme système de protection antichute. La condition préalable à l'utilisation d'un de ces systèmes de protection antichute est de respecter impérativement l'espace libre minimal requis sous l'utilisateur. Aucun objet et/ou obstacle ne doit se trouver devant le bord de chute et dans l'espace de chute en dessous de l'utilisateur.

Dispositif d'ancrage mobile de type	Espace libre minimal requis
ALPHA ANCHOR-B	2,05 m

Calcul de l'espace libre minimal

La base de calcul de l'espace libre minimal (hauteur de chute) est présentée dans le tableau ci-dessous. Comparez ce tableau avec le graphique de la page suivante.

Composant	Système de type ALPHA ANCHOR-B	
Influence de la taille de l'utilisateur. Taille 1,50-1,78 m	A	0,95 m ^{*1}
Influence de la taille de l'utilisateur. Taille 1,79-2,07 m	A	1,15 m ^{*1}
Distance d'arrêt de l'antichute à rappel automatique	B	0,3 m ^{*2}
Harnais antichute conforme à la norme EN 361	C	0,2 m ^{*3}
Déplacement du point d'ancrage de base (AA-BAP)	D	0,1 m
Distance de sécurité EN 795:2012		0 m
Espace libre minimal	E	1,55 m
Distance de sécurité recommandée	G	0,5 m
Espace libre minimal total ^{*4} incluant la distance de sécurité		2,05 m

^{*1} N'ajoutez qu'une seule des deux valeurs pour le calcul de l'espace libre minimal. La valeur se réfère à la taille de l'utilisateur et doit être considérée comme une valeur indicative. Pour obtenir la valeur exacte, vous avez besoin de la taille exacte de l'utilisateur.

^{*2} N'est valide que pour les antichutes à rappel automatique mentionnés dans ces instructions d'utilisation.

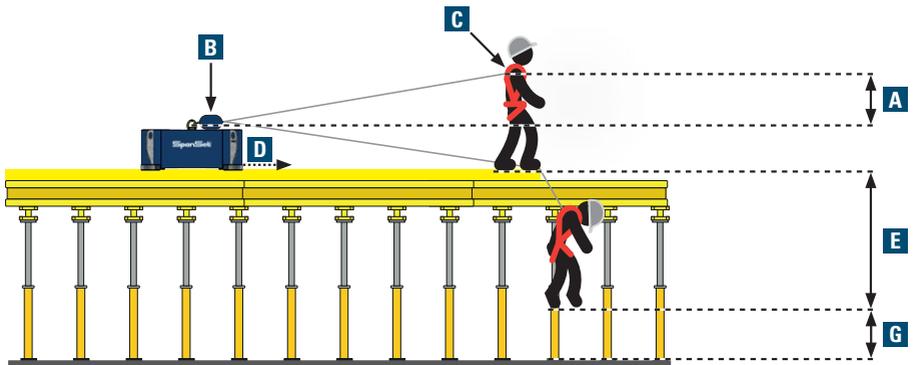
^{*3} Si un harnais antichute avec une extension d'anneau dorsal est utilisé, la valeur est prolongée de la longueur de l'extension d'anneau dorsal.

^{*4} Espace libre minimal total incluant la distance de sécurité pour une taille de 1,50-1,78 m

Graphique du calcul de l'espace libre minimal

Dans les graphiques suivants, vous trouverez un exemple de calcul de l'espace libre minimal pour le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B.

Graphique permettant de calculer l'espace libre minimal du dispositif d'ancrage ALPHA ANCHOR-B



Levage du dispositif d'ancrage mobile

Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B dispose de quatre œillets d'ancrage latéraux d'une charge maximale d'utilisation de 0,6 t chacun et d'un évidement. Pour le levage avec une fourche de grue (fourche de chargement, fourche à palette), l'anneau peut être introduit dans l'évidement du dispositif d'ancrage.



Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B ne doit être soulevé que par les œillets d'ancrage latéraux avec le matériel de levage ou avec une fourche de grue de charge maximale d'utilisation adéquate., mais jamais par l'anneau de levage central !

Exigences relatives au matériel de levage

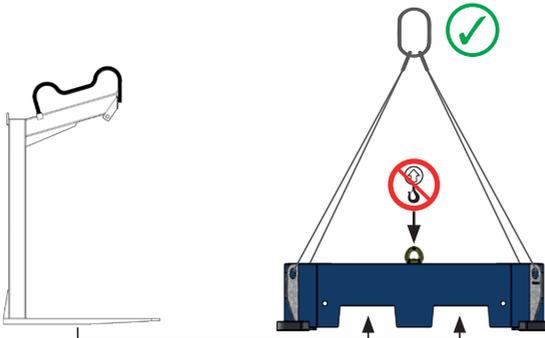
Le matériel de levage et les fourches de la grue doivent être en parfait état et avoir la charge maximale d'utilisation (CMU) correspondante. Contrôlez avant chaque utilisation l'état du matériel de levage ou de la fourche de la grue. Pour le matériel de levage, veillez à ce que les crochets puissent se déplacer librement dans les œillets d'ancrage. Nous vous recommandons des crochets de sécurité d'une taille nominale de 8 mm à 10 mm de notre gamme. Choisissez un moyen d'ancrage de longueur suffisante. L'angle d'inclinaison en doit jamais dépasser 60°. Pour les fourches de grue, il faut veiller à ce que les fourches reposent proprement dans l'évidement du dispositif d'ancrage. Avant, pendant et après le levage de charges, respectez la réglementation et la législation en vigueur dans votre pays. SpanSet vous recommande le matériel de levage et les fourches de grue suivants :

Matériel de levage	Longueur	Quantité	CMU ≤ 45°	CMU ≤ 60°
Élingue ronde à 4 brins	3 m	1*	4,2 t	3,0 t
Élingue en sangle de levage à 4 brins	3 m	1*	4,2 t	3,0 t
Élingue en chaîne à 4 brins Ø 8 mm	3 m	1*	5,2 t	3,7 t
Élingue en câble à 4 brins Ø 12 mm	3 m	1*	3,1 t	2,2 t

* Au lieu d'une élingue à 4 brins, il est possible d'utiliser deux élingues à 2 brins de longueur et de CMU correspondantes.

Fourche de grue	Largeur des dents à l'extérieur	CMU
Fourche de grue avec double étrier ou compensation de charge par ressort	68 cm	1,8 t

Levage correct du dispositif d'ancrage ALPHA ANCHOR-B



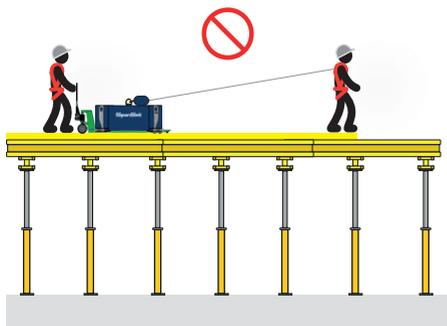
Déplacement du dispositif d'ancrage mobile

L'évidement dans le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B permet le déplacement et le transport au moyen d'appareils de manutention ou de chariots de manutention. Pour le chargement et le transport du dispositif d'ancrage, il est possible d'utiliser des chariots élévateurs à fourche d'une capacité de charge suffisante. Si le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B doit être déplacé sur un coffrage de plafond, vous pouvez le faire avec un transpalette manuel d'une capacité de charge et d'une hauteur de levage appropriées. Un transpalette standard avec une longueur de fourche de 1 150 mm convient pour ce faire.

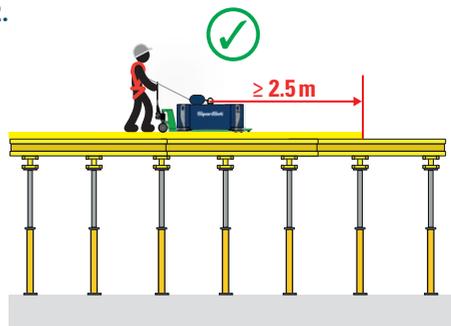
Système de type	Transpalette manuel Longueur de fourche \geq	Transpalette manuel Capacité de charge \geq
ALPHA-ANCHOR-B	1150 mm	600 kg

 N'utilisez jamais le dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B pendant qu'il est déplacé (V1) ! L'utilisateur doit toujours pousser le dispositif d'ancrage en direction du bord de chute, mais jamais le tirer (V2) !

V1.



V2.



Prévention des dommages de surface

Le déplacement du dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B peut entraîner un endommagement de la surface. Pendant le déplacement du point d'ancrage de base, tout le poids repose sur les roulettes du transpalette manuel. Afin de limiter au maximum les dommages, en particulier pour les coffrages de plafond, la surface doit être exempte de saletés grossières. La surface parcourue doit en outre disposer d'une charge maximale d'utilisation de 750 kg/m². Pour que la charge concentrée sur les roulettes du transpalette manuel soit la plus faible possible, le déplacement du dispositif d'ancrage doit être mis en œuvre le plus rapidement possible. Lors d'un déplacement du dispositif d'ancrage, des dommages ou des déformations de la surface ne peuvent jamais être totalement exclus. Le dispositif d'ancrage est livré en usine avec quatre plaques de protection en caoutchouc montées sur les côtés. Ces plaques de protection en caoutchouc protègent la surface des dommages et ont un effet antidérapant. Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B peut également être utilisé sans plaques de protection en caoutchouc, mais il existe alors un risque accru d'endommagement de la surface. Pour les coffrages de béton apparent, nous recommandons de déplacer le dispositif d'ancrage mobile type ALPHA ANCHOR-B avec une grue.

Présentation du ALPHA ANCHOR-B

Lors de l'installation du dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B, vous devez avoir lu et compris les pages 3 à 19. Si ce n'est pas le cas, contactez les spécialistes de SpanSet avant l'installation.

Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B peut être utilisé comme point d'ancrage autonome en combinaison avec une longe testée selon la norme EN 360 ou EN 358 par un utilisateur maximum. Si le dispositif d'ancrage est utilisé comme système de sauvetage, il faut créer une liaison avec le support. Lisez à ce sujet le chapitre « Utilisation comme système de sauvetage ».

Vue d'ensemble des composants du ALPHA ANCHOR-B

Avant l'installation, vérifiez tous les éléments du dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B conformément au chapitre « Liste de contrôle avant chaque utilisation ». Pendant l'installation, travaillez à tout moment depuis une position sécurisée et respectez toutes les consignes de sécurité en vigueur.

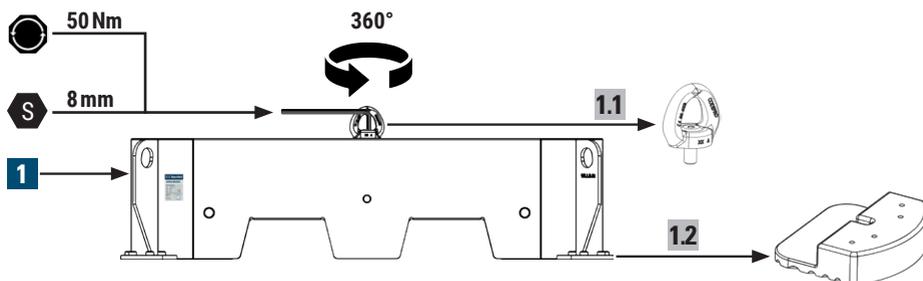
Légende :

1 Composant individuel, complet

1.1 Élément d'un composant, peut être commandé ultérieurement

N°	Réf.	Désignation	Quantité
1	AA-BAP	Point d'ancrage de base, 125 x 82 cm, poids 600 kg par unité. Incluant 1.1 & 1.2	1
1.1	AA-APG	Point d'ancrage, jaune, en acier inoxydable. Conformément à EN 795:2012 & TS 16415:2013	1
1.2	AA-GSP	Plaque de protection en caoutchouc pour plaques de clouage latérales avec œillets d'ancrage	4

Vue d'ensemble graphique des composants



Liste de contrôle avant chaque utilisation

En tant qu'utilisateur, vous effectuez un contrôle visuel. Si vous avez des doutes sur l'état d'un composant ou s'il vous manque des documents, veuillez contacter SpanSet. Le système ne peut être utilisé que s'il est en parfait état de fonctionnement.

N°	Vérifiez les points suivants :	Référence	Contrôlé ?
C1.	Le contrôle périodique est encore valable, voir la carte de contrôle. L'autocollant « Prochain contrôle » vous donne également une indication sur la date du prochain contrôle, mais la carte de contrôle ou une documentation numérique sur le contrôle effectué périodiquement sont les éléments déterminants.	Pages 8, 30	<input type="checkbox"/>
C2.	Tous les marquages tels que les étiquettes ou les marques sur les composants sont présents, propres et bien lisibles.	Page 9	<input type="checkbox"/>
C3.	Le support satisfait aux exigences figurants dans ces instructions d'utilisation.	Page 13	<input type="checkbox"/>
C4.	La distance minimale de 2,5 m, mesurée de l'anneau de levage central (AA-BAP) (A) du dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B jusqu'au bord de chute est respectée et aucun objet gênant ne se trouve dans cette zone. Le support doit être nettoyé grossièrement.	Page 14	<input type="checkbox"/>
C5.	Tous les composants métalliques sont exempts de déformations et/ou d'usure excessive et/ou de corrosion.		<input type="checkbox"/>
C6.	Le point d'ancrage central (AA-APG) peut pivoter librement	Page 20	<input type="checkbox"/>
C7.	Les quatre plaques de protection en caoutchouc sont solidement fixées aux plaques de clouage latérales et ne présentent pas de fissures et/ou d'usure excessive.	Page 20	<input type="checkbox"/>
C8.	Vérifiez que seules les longues mentionnées dans ces instructions d'utilisation sont utilisées et qu'elles correspondent au n° C3.	Pages 22, 23	<input type="checkbox"/>
C9.	Vérifiez que vous utilisez exclusivement des harnais antichute testés selon la norme EN 361, qui correspondent au n° C3. Respectez en outre les instructions d'utilisation du fabricant concerné.		<input type="checkbox"/>
C10.	Tous les mousquetons doivent être complètement fermés		<input type="checkbox"/>
C11.	Ces instructions d'utilisation sont disponibles avec la carte de contrôle remplie ou une documentation numérique sur le contrôle effectué périodiquement.	Page 30	<input type="checkbox"/>
C12.	Un concept de sauvetage existe et les moyens nécessaires pour ce faire, tels que les appareils de sauvetage, sont accessibles à tout moment.	Seiten 24, 25	<input type="checkbox"/>

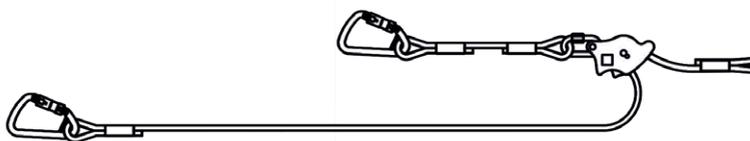
Longes

Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B peut être utilisé avec des longes testées selon la norme EN 360 ou EN 358. Vous déterminez la longe appropriée à l'avance, lors de la planification des mesures de sécurité en hauteur. Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B peut être utilisé comme point de départ pour un système de retenue, un système antichute ou un système de sauvetage. Les deux mesures de sécurité en hauteur sont décrites plus en détail ci-dessous et les longes font l'objet d'une explication.

Systèmes de retenue

Dans un système de retenue, la liberté de mouvement de l'utilisateur est limitée. Depuis un point d'ancrage sûr, la personne est assurée par une longe de manière à ce qu'elle ne puisse pas atteindre un bord de chute ou des zones présentant un risque de chute. Pour ce type de système de retenue, vous avez besoin d'une corde de retenue horizontale testée selon la norme EN 358, comme le montre l'exemple ci-dessous.

Graphique corde de retenue



Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B a été testé avec les cordes de retenue suivantes :

Réf.	Description
CHL-10 / CLIMA WPL	Corde de retenue horizontale avec raccourcisseur, Ø 11 mm. Longueur 10 m.
CHL-15 / CLIMA WPL	Corde de retenue horizontale avec raccourcisseur, Ø 11 mm. Longueur 15 m.
CHL-20 / CLIMA WPL	Corde de retenue horizontale avec raccourcisseur, Ø 11 mm. Longueur 20 m.



Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B ne doit être utilisé comme système de retenue qu'avec des cordes de retenue horizontales testées selon la norme EN 358. Gardez toujours la corde de retenue horizontale aussi courte que possible. Les cordes de sécurité avec absorbeur d'énergie intégrés ne doivent **PAS** être utilisées !



Les instructions d'utilisation du fabricant de cordes de retenue horizontales doivent être respectées à tout moment !

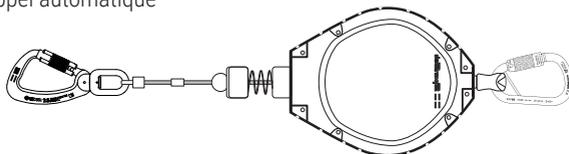
Longes suite

Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B a été testé en même temps que les antichutes à rappel automatique avec une longe de type élingue en câble selon EN 360 et VG11 CNB/P/11.060 (testé sur les bords, $r \geq 0,5$ mm) et peut donc être utilisé ainsi. Les antichutes à rappel automatique utilisés avec le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B doivent impérativement être testés pour une utilisation horizontale. Les antichutes à rappel automatique qui ne respectent pas ces exigences ne doivent pas être utilisés.

Systèmes antichute

Avec un système antichute, l'utilisateur dispose d'une plus grande liberté de mouvement. L'inconvénient est que ce système n'évite pas une chute éventuelle. L'utilisateur est assuré au moyen d'un harnais et d'un antichute à rappel automatique pour qu'il soit rattrapé de manière contrôlée en cas de chute. L'antichute à rappel automatique testé en combinaison avec le dispositif d'ancrage est présenté ci-dessous à titre d'exemple.

Graphique antichute à rappel automatique



Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B a été testé avec les antichutes à rappel automatique suivants :

Réf.	Description
SRLS6 / 41-HWPS 6	Antichute à rappel automatique à absorption d'énergie interne avec câble en acier galvanisé de 6 m.
SRLS9 / 41-HWPS 9	Antichute à rappel automatique à absorption d'énergie interne avec câble en acier galvanisé de 9 m.
SRLS12 / 41-HWPS 12	Antichute à rappel automatique à absorption d'énergie interne avec câble en acier galvanisé de 12 m.



Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B ne doit être utilisé comme système antichute qu'avec des antichutes à rappel automatique testés selon les normes EN 360 et VG11 CNB/P/11.060. L'antichute à rappel automatique avec une longe de type élingue en câble doit être explicitement testé pour une utilisation horizontale. Les longes à absorption d'énergie conformes à la norme EN 355 ne doivent **PAS** être utilisées !



Les instructions d'utilisation du fabricant d'antichutes à rappel automatique doivent être respectées à tout moment !

Utilisation comme système de sauvetage

Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B peut également être utilisé comme système de sauvetage en combinaison avec des descendeurs de sauvetage conformes à la norme EN 341 (A & 1B) et avec des dispositifs de sauvetage par élévation conformes à la norme EN 1496. Vous déterminez le descendeur ou le dispositif de sauvetage par élévation approprié à l'avance, lors de la planification du concept de sauvetage. SpanSet vous recommande un dispositif de sauvetage par élévation conforme à la norme EN 1496, comme illustré ci-dessous à titre d'exemple.

Graphique dispositif de sauvetage par élévation



Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B a été testé avec le descendeur de sauvetage suivant :

Réf.	Description
ABS 3a W	Descendeur avec corde tressée Ø 10,5 mm.

Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B a été testé avec les dispositifs de sauvetage par élévation suivants :

Réf.	Description
Gotcha Original	Dispositif de sauvetage par élévation avec poulie et corde tressée Ø 10,5 mm.
ABS 3a WH	Descendeur avec dispositif de levage de secours et corde tressée Ø 10,5 mm.



Les instructions d'utilisation du fabricant de descendeurs ou dispositifs de sauvetage par élévation doivent impérativement être respectées. Attention aux bords coupants !

Condition préalable à l'utilisation comme système de sauvetage

Pour ne pas se fier au simple frottement, qui ne pourrait être garanti que sous certaines conditions pour l'utilisateur et le sauveteur, il faut créer une liaison entre le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B et le support à l'aide de matériel de montage (voir tableau ci-dessous). Veillez à ce que le support lui-même soit suffisamment ancré à la structure du bâtiment ou au coffrage de plafond.

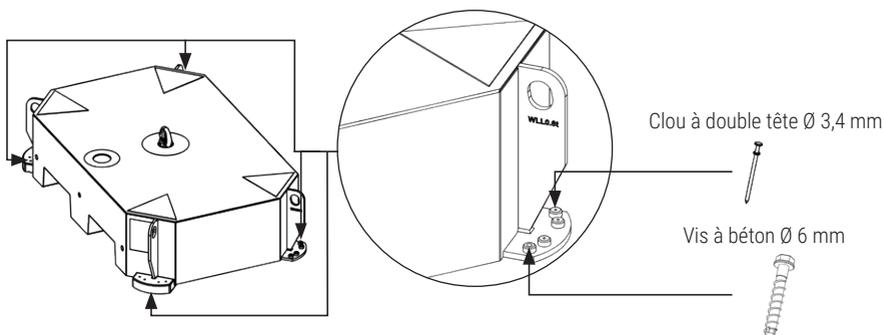


Le support pour l'utilisation comme système de sauvetage doit être suffisamment ancré à la structure du bâtiment ou au coffrage de plafond et correspondre aux supports décrits au chapitre « Supports autorisés ».

Utilisation du matériel de montage

Pour ce faire, placez le matériel de montage illustré ci-dessous selon la quantité prescrite et adaptée au support. Ce n'est qu'ensuite que les descendeurs de sauvetage conformes à la norme EN 341 (A & 1B) ou les dispositifs de sauvetage par élévation conformes à la norme EN 1496 peuvent être utilisés avec le dispositif d'ancrage.

Graphique position du matériel de montage



Support	Matériel de montage pour ALPHA ANCHOR-B	Quantité
Panneaux de coffrage en matériaux dérivés du bois	Clou à double tête Ø 3,4 mm, longueur 65/75 mm	1 / Total 4
Éléments de coffrage en plastique (MevaDec)	Clou à double tête Ø 3,4 mm, longueur 65/75 mm	1 / Total 4
Béton	Vis à béton Ø 6 mm, longueur ≥ 40 mm	1 / Total 4
Asphalte	Vis à béton Ø 6 mm, longueur ≥ 160 mm	1 / Total 4
Membranes d'étanchéité en EPDM Resitrix	*Support inadapté aux systèmes de sauvetage	-
Carton bitumé pour toiture	*Support inadapté aux systèmes de sauvetage	-

* La liaison avec le support prescrite pour ALPHA ANCHOR-B utilisé comme système de sauvetage provoque une pénétration dans le toit. SpanSet n'est pas responsable des fuites de toitures.

Installation et utilisation du ALPHA ANCHOR-B

Avant d'installer le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B, respectez tous les chapitres précédents de ces instructions d'utilisation et procédez ensuite comme suit :

1. Placez ou déplacez le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B à l'endroit souhaité.
2. Reliez ensuite une longe testée à l'anneau de levage central (AA-APG) du dispositif d'ancrage. Une vue d'ensemble des longes autorisées figure dans le chapitre « Longes ». Assurez-vous toujours que tous les mousquetons sont correctement fermés et respectez les instructions d'utilisation du fabricant de votre longe.
3. Fixez ensuite la longe avec un harnais antichute testé selon la norme EN 361.
4. Si vous souhaitez utiliser le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B comme système de sauvetage, il faut créer une liaison avec le support à l'aide de matériel de montage. Consultez à ce sujet les chapitres « Utilisation comme système de sauvetage » et « Condition préalable à l'utilisation comme système de sauvetage ».
5. Vous pourrez alors utiliser le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B.



Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B ne doit être utilisé que par un seul utilisateur avec des longes autorisées et un harnais antichute !

Demontage ALPHA ANCHOR-B

Même après l'installation du dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B, respectez tous les chapitres précédents de ces instructions d'utilisation et procédez ensuite comme suit :

1. Retirez ensuite la longe du harnais antichute testé selon la norme EN 361.
2. Desserrez la longe sur l'anneau de levage central (AA-APG) du dispositif d'ancrage.
3. Enlevez tout le matériel de montage si une liaison avec le support a été créée et éliminez le matériel de montage de manière appropriée.
4. Vous pourrez alors placer ou déplacer à nouveau le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B.
5. Si le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B doit être transporté à un autre endroit, respectez les chapitres « Remarques sur le transport », « Levage du dispositif d'ancrage mobile » et « Déplacement du dispositif d'ancrage mobile ».
6. Si le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B n'est provisoirement plus utilisé, veuillez consulter le chapitre « Remarques relatives au stockage et à l'entretien ».

Contrôle et maintenance

Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B doit être contrôlé selon les besoins et régulièrement, au moins tous les 12 mois, par une personne compétente formée pour ce faire. Le contrôle doit impérativement être documenté. À cet effet, vous trouverez dans ces instructions d'utilisation une carte de contrôle sur laquelle le contrôle peut être documenté par la personne compétente. La documentation peut également être établie électriquement à l'aide d'un logiciel approprié tel que SpanSet IDXpert Net. Il est précisé qu'en cas de documentation incomplète, tout recours est exclu.

Le contrôle est immédiatement exigible en cas de sinistres, comme par exemple un dommage survenu pendant le transport, en cas d'événements exceptionnels comme une chute dans le dispositif d'ancrage. Dans ce cas, cessez immédiatement d'utiliser le dispositif antichute et faites procéder à un contrôle par une personne compétente conformément au chapitre « Contrôle par une personne compétente ».

Si l'un des points mentionnés dans les chapitres « Contrôle par une personne compétente » et/ou « Liste de contrôle avant chaque utilisation » n'est pas respecté, vous devez immédiatement cesser d'utiliser le dispositif d'ancrage. Marquez les composants défectueux à l'aide d'un ruban adhésif et/ou d'une étiquette « DÉFECTUEUX ».

Personnes habilitées à effectuer des contrôles

Avant chaque utilisation, il convient d'effectuer toutes les étapes décrites au chapitre « Liste de contrôle avant chaque utilisation ». Ces étapes peuvent être effectuées par un utilisateur. Les utilisateurs peuvent :

- effectuer un contrôle visuel conformément au chapitre « Liste de contrôle avant chaque utilisation ».
- mettre hors service les longes, les dispositifs d'ancrage et les composants individuels défectueux.

Le contrôle périodique prescrit et le contrôle en cas de sinistre ou d'événement exceptionnel ne peuvent être effectués que par une personne compétente conformément au chapitre « Contrôle par une personne compétente ». Les personnes compétentes doivent :

- effectuer un contrôle précis conformément au chapitre « Contrôle par une personne compétente ».
- Il convient de documenter impérativement tout contrôle effectué.
- Mettre hors service les longes, les dispositifs d'ancrage et composants individuels défectueux.
- remplacer les composants défectueux tels que les points d'ancrage, les plaques de protection en caoutchouc et les étiquettes/labels. Avec une formation initiale et continue appropriée, une personne compétente peut également contrôler les antichutes à rappel automatique et les harnais antichute et parfois les réparer elle-même. Vous pouvez acquérir ces connaissances en suivant une formation chez SpanSet.

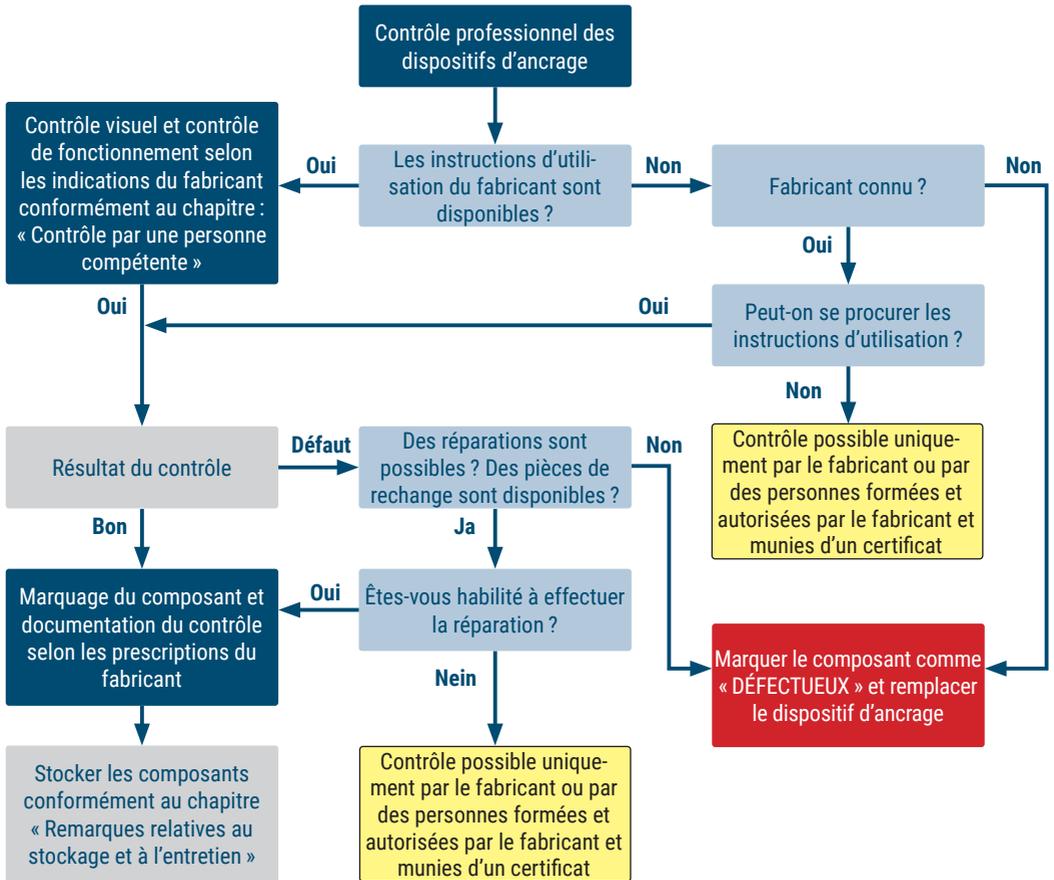


Les réparations, par exemple sur l'enveloppe en acier du dispositif d'ancrage de type ALPHA ANCHOR-B, ne peuvent être effectuées que par le fabricant lui-même ou par des personnes formées et autorisées par le fabricant.

Contrôles P1 - P10 effectués par une personne compétente

Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B doit être contrôlé régulièrement, au moins tous les 12 mois, par une personne compétente. Le contrôle doit être effectué à la lumière du jour ou sous un éclairage artificiel d'au moins 600 lx. Une personne compétente est une personne qui, en raison de sa formation professionnelle et de son expérience, possède des connaissances suffisantes pour la maintenance de certains équipements de travail ou installations. Vous pouvez acquérir ces connaissances en suivant une formation chez SpanSet. Il convient de documenter tout contrôle effectué. Vous trouverez à cet effet une carte de contrôle dans ces instructions d'utilisation. La documentation peut également être établie électroniquement à l'aide d'un logiciel approprié tel que SpanSet IDXpert Net. Le système ne peut être utilisé que s'il est en parfait état de fonctionnement.

Procédure de contrôle du dispositif d'ancrage mobile ALPHA ANCHOR-B



Contrôles P1 - P10 effectués par une personne compétente suite

Contrôlez tous les points suivants de votre dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B. En tant que personne compétente, il vous incombe de garantir le bon état du produit ou de le mettre hors service. N'effectuez aucune réparation sur le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B. Sauf si vous disposez d'une autorisation de SpanSet. Vous pouvez par contre remplacer les composants défectueux.

N°	Description	
P1.	Le marquage latéral doit être présent et bien lisible, voir le chapitre « Marquage du ALPHA ANCHOR-B ». L'autocollant indiquant la date du prochain contrôle annuel doit être correctement rempli. Vous pouvez obtenir des autocollants de remplacement auprès de SpanSet.	<input type="checkbox"/>
P2.	Le point d'ancrage central (AA-APG) doit pouvoir pivoter librement et ne doit pas présenter de dommages tels que des déformations, des fissures ou des entailles. Vérifiez que celui-ci est serré avec un couple de 50 Nm. Utilisez pour cela une clé Allen de 8 mm.	<input type="checkbox"/>
P3.	Les quatre œillets d'ancrage latéraux ne doivent pas présenter de dommages tels que des déformations, des fissures ou des entailles.	<input type="checkbox"/>
P4.	Les trous des quatre plaques de clouage (élément des œillets d'ancrage latéraux) doivent être libres et ne doivent présenter aucune déformation, fissure, entaille.	<input type="checkbox"/>
P5.	Les composants mentionnés dans P2, P3, P4 ne doivent pas présenter de dommages dus à la chaleur, par exemple suite à des travaux de soudure, ni de corrosion excessive. Si vous avez des doutes sur la résistance d'un composant en raison d'une corrosion excessive, contactez SpanSet.	<input type="checkbox"/>
P6.	L'enveloppe extérieure en acier du dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B ne doit pas présenter de bosses importantes. Si c'est le cas, le produit doit être retourné à SpanSet pour un contrôle plus approfondi.	<input type="checkbox"/>
P7.	Les quatre plaques de protection en caoutchouc (AA-GSP) doivent être bien fixées sur les plaques de clouage et ne doivent pas présenter de fissures ou d'usure excessive. Si une seule des quatre plaques de protection en caoutchouc est défectueuse et/ou fragilisée, elles doivent toutes être remplacées.	<input type="checkbox"/>

Contrôle des antichutes à rappel automatique

N°	Description	
P8.	Le contrôle des antichutes à rappel automatique ne doit être effectué que par une personne compétente disposant d'un certificat correspondant. Pour cela, la personne compétente doit suivre une formation. Renseignez-vous auprès de SpanSet au sujet de ce type de formation.	<input type="checkbox"/>
P9.	Si vous n'êtes pas autorisé à contrôler les antichutes à rappel automatique (voir P8), veuillez les retourner à SpanSet.	<input type="checkbox"/>

Contrôle de l'EPI antichute (par ex. harnais antichute, casques, cordes de retenue)

N°	Description	
P10.	Le contrôle des EPI antichute s'effectue selon les prescriptions du fabricant, qu'il doit faire figurer dans les instructions d'utilisation. Pour les produits SpanSet, vous pouvez télécharger toutes les instructions d'utilisation sur notre site Internet.	<input type="checkbox"/>

Carte de contrôle pour les contrôles P1 - P10

Produit : Dispositif d'ancrage mobile conforme à la norme EN 795:2012 E					
Désignation : ALPHA ANCHOR-B		Fabricant : SpanSet AG Eichbühlstrasse 31 8618 Oetwil am See			
Année de fabrication :					
Date d'achat :		Date de première utilisation :			
Date du contrôle	Remarque sur la remise en état	Contrôle bon	DÉFAUT	Date du prochain contrôle	Nom et signature de l'expert
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Remarques relatives au stockage et à l'entretien

Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B a été conçu pour une utilisation quotidienne, une certaine usure est donc naturelle et n'affecte pas la sécurité du dispositif d'ancrage. Cependant, vous pouvez éviter une usure excessive en tenant compte des remarques suivantes relatives au stockage et à l'entretien.

- Stockez le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B dans un endroit protégé des intempéries. Dans le cas contraire, le dispositif d'ancrage peut se corroder.
- Nettoyez et séchez le dispositif d'ancrage avant de le stocker.
- Il ne faut pas poser d'objets sur le dispositif d'ancrage, qui soient susceptibles de l'endommager. Si vous souhaitez empiler plusieurs dispositifs d'ancrage mobiles de type ALPHA ANCHOR-B, placez au préalable des bois équarris ou des tapis en caoutchouc sur le dispositif d'ancrage inférieur.
- Les longes et les harnais antichute doivent impérativement être protégés des rayons directs du soleil (rayons UV) et des bords ou objets tranchants.
- Les longes et harnais antichute sales doivent également être nettoyés et séchés avant d'être stockés. Respectez à ce sujet les instructions d'utilisation du fabricant.

Remarques sur le transport

Lors du transport, le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B doit être protégé contre les impuretés, la saleté et les dommages mécaniques. Veillez à bien sécuriser le chargement lors du transport. Le système doit être sécurisé pour éviter tout risque de basculement dans les conditions normales de circulation. Des « conditions normales de circulation » ne désignent pour autant pas seulement une ligne droite sans difficulté, mais aussi un freinage d'urgence ou une manœuvre d'évitement soudaine.

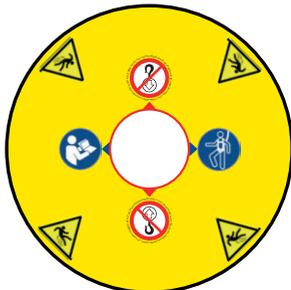
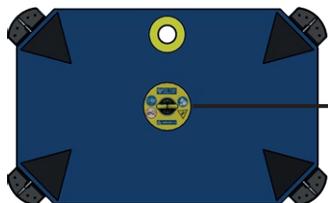
Marquages du produit

Le dispositif d'ancrage mobile de type ALPHA ANCHOR-B dispose de quelques repères qui facilitent son emploi par l'utilisateur. Ces marquages sur le produit sont décrits ci-dessous.

Marquage autour de l'anneau de levage central

L'anneau de levage central (AA-APG) comporte un marquage circulaire avec les indications suivantes :

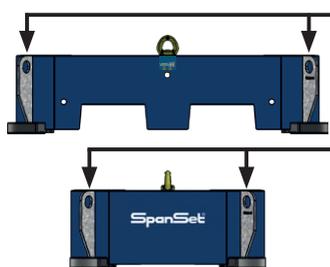
Marquage au milieu / en haut



Marquage des quatre œilllets d'ancrage latéraux

À côté des œilllets d'ancrage latéraux se trouvent des marquages ronds avec les indications suivantes :

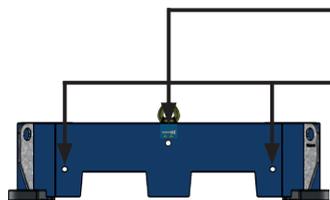
Marquage sur les coins



Marquage des trous de passage / du perçage traversant (sur un seul côté)

Les marquages suivants sont placés au-dessus des trous de passage et du perçage traversant central :

Marquage sur la face avant



ø 15/17 mm
max. 1.00 m
min. 195 kN



Planche de remplacement.

Tous les marquages mentionnés ci-dessus sont disponibles sous forme de jeu de planches de remplacement.

Référence : AA-STB

IDXpert Net

Comme alternative à la carte de contrôle présentée dans le chapitre du même nom, vous pouvez également documenter le contrôle à l'aide d'un logiciel adapté. Nous vous recommandons à cet effet notre logiciel SpanSet IDXpert Net.

Présentation

En tant qu'expert dans les domaines de la sécurité antichute, du levage, de l'arrimage des charges et de la gestion de la sécurité, SpanSet est pionnier en matière de saisie électronique et de catalogage des données de contrôle grâce à son système de gestion et d'identification électronique des produits IDXpert Net. Grâce à une multitude d'avantages, le système s'est établi avec succès sur le marché en tant que solution innovante. Il simplifie la routine de contrôle, réduit les temps requis et les coûts et offre ainsi l'allègement nécessaire du travail quotidien de contrôle.

Plus d'efficacité

Vous économisez surtout du temps et de l'argent. Après une première initialisation, le contrôle des produits est particulièrement simple. Il en va de même pour l'émission des certificats de contrôle. C'est un véritable saut quantique par rapport aux tableaux Excel souvent utilisés faute d'alternative. Le mode de fonctionnement d'IDXpert Net réduit globalement l'effort de contrôle et libère un potentiel d'économie de coûts considérable.

Plus de flexibilité

Divers appareils de lecture/écriture, une solution monoposte ou en réseau, le traitement de produits avec ou sans transpondeur ainsi qu'un portail en ligne gratuit permettent à l'utilisateur de travailler de manière flexible et simplifiée. De plus, grâce au portail IDXpert, vous avez toujours toutes les données à portée de main. Que ce soit dans le dépôt de votre entreprise ou sur le chantier le plus éloigné. Il vous suffit pour cela de disposer d'un smartphone, d'une tablette, d'un ordinateur portable ou d'un ordinateur compatible avec le portail. En utilisant le portail IDXpert de manière appropriée, la documentation papier n'est plus nécessaire. Les petites et moyennes entreprises en particulier peuvent ainsi se décharger davantage sur le plan administratif et réduire leurs coûts.

Une meilleure routine de contrôle

IDXpert Net organise, planifie et documente pour vous les intervalles réguliers de maintenance et de service et vous indique en un coup d'œil quels produits doivent être contrôlés. Avec IDXpert Net, vous économisez de l'argent et accélérez votre routine de contrôle !

Une sécurité des données accrue

La documentation complète des contrôles, des réparations, des contrôleurs et des produits est indispensable pour la sécurité, la sécurité juridique et parfois aussi pour une meilleure prévention des accidents. IDXpert Net comble ces lacunes.

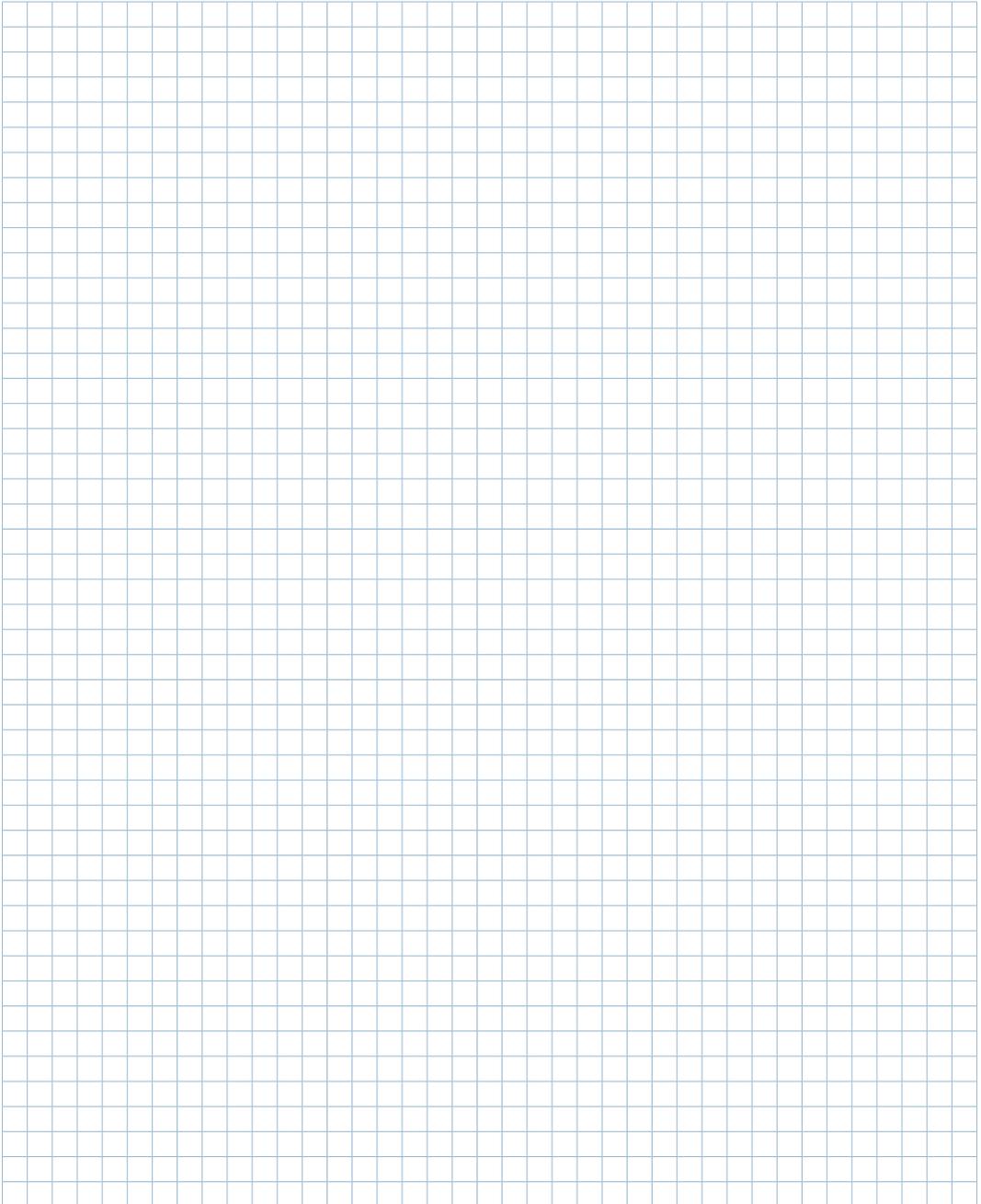
Changez en toute simplicité

IDXpert Net vous facilite le changement. Les données de contrôle et de produits existantes provenant de fichiers Excel peuvent être transférées facilement dans la base de données IDXpert Net grâce à la fonction d'importation.

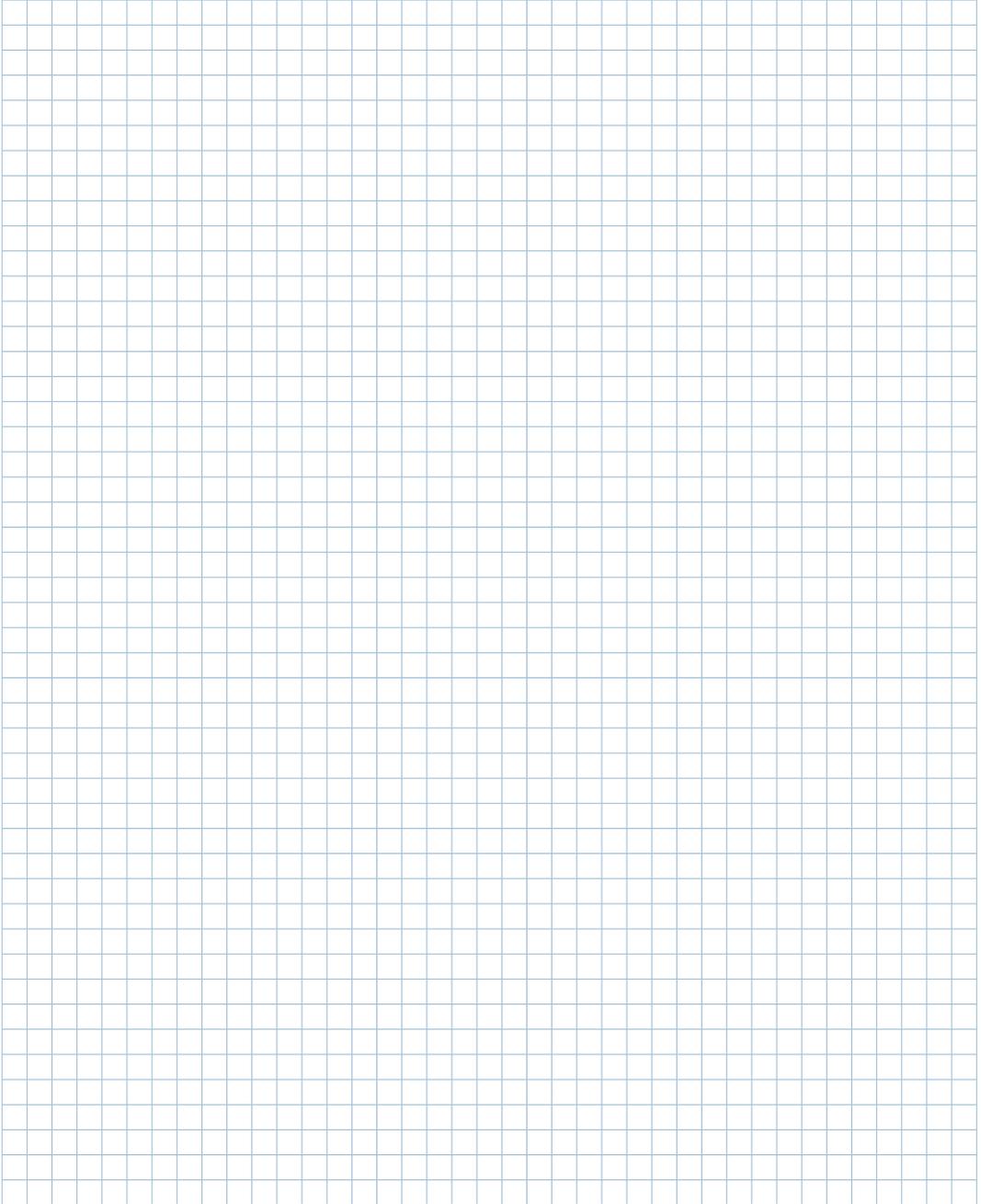
La création de listes d'inventaire et d'analyses du cycle de vie des produits est possible via une interface Excel. Presque tous les produits pertinents pour le contrôle peuvent être équipés ultérieurement d'un transpondeur RFID et être ensuite gérés avec IDXpert Net.



Notes



Notes



SpanSet SA

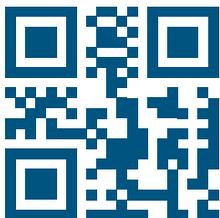
Eichbuelstrasse 31

8618 Oetwil am See

Tél 044 929 70 70

E-mail info@spanset.ch

Internet www.spanset.ch



www.spanset.ch

Sous réserve de modifications techniques. Tous les droits sont réservés. Aucune partie de cette fiche technique ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit (impression, photocopie, microfilm ou autre procédé) ou traitée, copiée ou diffusée à l'aide de systèmes électroniques sans l'autorisation écrite de la société SpanSet SA. La présente fiche a été élaborée avec tout le soin requis ; SpanSet décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission.

© SpanSet SA - Suisse